

Rendez-vous citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À L'ÉTANG-SALÉ





Cofinancé par
l'Union européenne



Le Département en chiffres

9
**MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)**

83 **BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)**

2 **COLLÈGES**
1 134 **COLLÉGIENS**

477
**BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)**

14 000
**ARBRES PLANTÉS
(PLAN DÉPARTEMENTAL
1 MILLION D'ARBRES)**

109 189
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN

Le Département en actions

LA MÉDIATION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION DES JEUNES

Dans le cadre du Pacte local des solidarités cofinancé par l'Etat, le Département a mis en place, depuis 2022, une démarche de médiation sociale envers les jeunes en voie de marginalisation, qui manquent d'information sur leurs droits, manquent de confiance envers les institutions et sont, globalement, éloignés des services publics. Cette médiation sociale est réalisée avec le concours d'associations de terrain, à partir de la rue, sur l'espace public ou dans les lieux d'habitats collectifs. Il s'agit d'aller au-devant du public visé, de prendre contact et de nouer une relation de confiance avec les jeunes concernés, qui permette la mise en place d'actions individuelles ou collectives visant à leur bonne intégration dans le tissu social. À l'Étang-Salé, avec la Croix-Rouge, elle a concerné 259 jeunes de la commune.

LE PERMIS DE CONDUIRE POUR SE REMOBILISER

Chef de file de l'action sociale, Le Conseil départemental a choisi de financer, à travers les Pactes de solidarité territoriale (PST) et le Pacte Département et territoires (PDT), les actions de soutien aux personnes les plus éloignées de l'emploi et/ou en grande difficulté sociale. C'est dans ce cadre qu'il prend en charge, avec le CCAS de L'Étang-Salé, le permis de conduire de jeunes de 18 à 31 ans qui sont dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle. Entre 2021 et 2023, 85 personnes ont ainsi bénéficié d'une aide financière pour passer leur permis de conduire. Le Conseil départemental a consacré 76 500 euros à cette action, c'est 80 % du montant total engagé pour sa réalisation.





LE CENTENAIRE ÉQUIPÉ DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES

Les mâts d'éclairage du complexe sportif du Centenaire, qui supportent chacun une douzaine de projecteurs, avaient besoin d'être remplacés. C'est chose faite dans le cadre d'un partenariat entre la commune, le Département et l'Etat. Les installations existantes, vétustes, ont été remplacées par des équipements aux normes, sécurisés et à performance énergétique considérablement améliorée. Le remplacement des quatre mâts d'éclairage permet aussi au complexe sportif du Centenaire d'accueillir les compétitions de football et d'athlétisme en soirée, dans les conditions exigées par les ligues. Le Département a investi plus de 800 000 euros dans ces travaux, sur un montant total de 2 millions d'euros.



LE CCAS BIENTÔT RELOCALISÉ

Le Conseil départemental accompagne la commune dans son projet de relocalisation du Centre communal d'action sociale (CCAS) avenue Raymond-Barre. Baptisé « Mairie sociale », ce futur pôle a vocation à abriter des services communaux mais également des permanences de services partenaires comme la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). L'objectif est de permettre aux usagers d'avoir un accès physique unique pour leurs démarches d'insertion sociale et médico-sociales, et d'offrir aux professionnels qui les accompagnent des locaux modernes et appropriés. Le Département finance 80% de cette opération, soit 1,08 million d'euros sur un coût total de 1,35 million d'euros.



LE RADIER « AFFLUENT RIVE GAUCHE RAVINE DES CAFRES » SUPPRIMÉ

Dans le cadre du plan radiers, la direction des routes départementales a engagé en 2024 la suppression du radier « Affluent rive gauche ravine des Cafres » situé sur la RD3 au PR 152+410. Avant travaux, lors d'épisodes pluvieux importants, la chaussée était submergée, ce qui causait des problèmes d'exploitation de la route et un risque pour la sécurité des usagers. L'opération a consisté en la réalisation d'un ouvrage hydraulique permettant d'assurer l'écoulement des eaux pluviales pour une crue centennale de 3,9 m³/s, une buse en béton armé préfabriqué de diamètre PHI 1200. Les travaux comprenaient également des accotements stabilisés ainsi que la sécurisation des cheminements (piétons et véhicules) par la création de dispositifs de retenues. Le nouvel ouvrage a été livré en novembre 2021. Les travaux ont coûté plus de 60 000 euros, financés grâce au concours de l'Union européenne.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr